

## La Ville de Magog lance sa nouvelle marque employeur « Magog, un employeur vrai de nature »

**Magog, le 6 février 2024** – La Ville de Magog est fière de dévoiler sa nouvelle marque employeur qui a pour signature « Magog, un employeur vrai de nature ». Celle-ci a été conçue afin de positionner la Ville comme un employeur de choix et de promouvoir sa culture organisationnelle qui place les employés au cœur de ses priorités. Une vidéo présentant la nouvelle marque employeur est disponible en [cliquant ici](#).

La nouvelle identité de marque a été élaborée par et pour les employés de la municipalité. Ceux-ci ont d'ailleurs participé activement à son élaboration et ils sont les ambassadeurs de la nouvelle signature. La Ville de Magog a choisi de les mettre à l'avant-scène dans les différentes publicités.

La marque employeur découle du slogan de la Ville de Magog « Magog, créative de nature ». Les différents visuels aux couleurs chaudes représentent les employés dans leur quotidien et mettent en lumière les principaux avantages de travailler pour la municipalité. Elle se veut le reflet de la réalité des employés municipaux à Magog à travers une multitude de projets stimulants, des réalisations professionnelles, un milieu de vie d'exception et une vie sociale très présente au sein de l'organisation. Afin de s'assurer de brosser un portrait le plus près possible de la réalité, les différents slogans utilisés sont issus directement des témoignages des employés.



La directrice des ressources humaines de la Ville de Magog, Mme Julie Jutras, explique les démarches qui ont mené à l'élaboration de cette marque employeur. « Dans le contexte actuel de pénurie de main-d'œuvre, nous assistons à une véritable transformation du milieu du travail. En tant qu'employeur, il est primordial de s'adapter et d'être à l'écoute des besoins des employés afin d'implanter des mesures qui favoriseront leur qualité de vie au travail, leur mobilisation et leur rétention. En ce sens, nous avons récemment mis en place de nouvelles mesures de conciliation famille-travail dont un service de télémédecine, une garderie en milieu de travail et un horaire personnalisable. Nous avons également modernisé notre Programme de reconnaissance pour souligner les accomplissements de nos employés sur une base plus régulière et assurer le développement d'un sentiment d'appartenance au sein de l'organisation. »

« À la Ville de Magog, notre philosophie de gestion découle du fait qu'un employé heureux est un employé performant. Notre nouvelle marque employeur témoigne de cette volonté de prioriser le bien-être des gens qui évoluent au sein de notre organisation. C'est pourquoi nous nous faisons un point d'honneur de proposer des mesures qui favorisent leur valorisation, leur épanouissement et leur développement », ajoute le directeur général de la Ville de Magog, Me Jean-François D'Amour.

### **Nouveau portail de recrutement**

À travers cette démarche, la Ville de Magog s'est également dotée d'un nouveau portail de recrutement pour recueillir les candidatures des personnes intéressées à se joindre à son équipe. Celui-ci propose désormais aux futurs candidats une expérience bonifiée où il est possible de postuler en seulement deux clics. Ce nouveau portail permet à la Ville de se doter d'une base de données de candidats potentiels, afin de jumeler directement ses besoins en personnel avec les candidatures spontanées reçues au préalable.

La Municipalité invite toutes les personnes qui souhaitent travailler pour l'organisation à soumettre leur candidature en ligne dès maintenant au [macarriereamagog.ca](http://macarriereamagog.ca).

### **Emplois d'été**

Au cours des prochains jours, la Ville de Magog affichera l'ensemble des emplois d'été à combler sur son nouveau portail de recrutement. Par ailleurs, les citoyens recevront une carte postale aux couleurs de la nouvelle marque employeur les invitant à soumettre leur candidature pour les emplois disponibles pour la période estivale.



- 30 -

**Source et information :**

Direction des communications, technologies et services aux citoyens  
Ville de Magog  
819 843-3333, poste 444

